Lausanne Région

NOUVEAU CENTRE SPORTIF DE MALLEY

INFORMATION AUX ÉLU-E-S DES COMMUNES DE LAUSANNE RÉGION

ÉDITO

Gustave Muheim
Président de
Lausanne Région

À la demande de ses communes membres, Lausanne Région a mis en place une nouvelle clé de répartition qui intègre les frais d'exploitation du futur Centre Sportif de Malley. Depuis 2006 déjà, les communes de la région lausannoise participent, sur une base volontaire, à l'exploitation de la patinoire de Malley. Il s'agit aujourd'hui d'adapter ces quotes-parts aux nouveaux coûts de fonctionnement qui deviendront effectifs lors de la mise en service des programmes glace et eau.

Le nouveau centre sportif confirme son pôle d'excellence du sport au niveau régional. Il fera cohabiter le sport « pour tous » avec le sport de haut niveau en proposant des structures mieux adaptées, ouvertes toute l'année. Je pense notamment aux adeptes de la natation qui aujourd'hui se trouvent fortement limités par le manque de place dans nos bassins. De manière générale, toutes et tous y trouveront une plus-value : les familles, les écoles, les clubs phares, les sportifs amateurs et de compétition, les organisateurs d'événements sportifs, les ligues et bien sûr le public spectateur.

Le complexe de Malley profitera indiscutablement à l'ensemble des habitants des communes de la région. Nous avons procédé au recensement des publics qui fréquentent habituellement les infrastructures existantes (glace et eau). Il en ressort que près de la moitié habitent hors du périmètre des communes de Lausanne, Prilly et Renens.

En conclusion, nous sommes en présence de patinoires vétustes à reconstruire et d'une piscine olympique à réaliser (on en parle depuis plus de 25 ans !). Le complexe sportif de Malley représente « une opportunité à saisir, ici et maintenant ! ».

Un projet pour la jeunesse et les générations futures

Le projet Centre Sportif de Malley est porté par les trois communes fondatrices, Lausanne, Prilly et Renens. Il peut compter sur le soutien du Conseil d'État, ainsi que sur celui de la très grande majorité des 29 municipalités, membres de Lausanne Région. C'est maintenant le tour des autorités législatives de donner leur avis : elles seront toutes appelées à se prononcer, d'ici juin 2015, sur leur participation aux coûts d'exploitation du nouveau centre sportif.

Une opportunité à saisir, ici et maintenant!

Ce projet représente l'occasion unique de renouveler le centre de glace et de se doter enfin d'une piscine couverte régionale olympique.

Des circonstances réunies
Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour mettre en pratique une politique sportive ambitieuse : Métamorphose, Lausanne Hockey Club en ligue A, un engagement du Canton, futures lignes de tram et bus à haut niveau de service, Jeux olympiques de la jeunesse, une infrastructure existante à rénover et de fortes attentes de la population.

Un souhait de longue date
En Suisse, les piscines olympiques (50m) couvertes sont au nombre de sept, situées à Genève, Zurich, Wallisellen, Montreux, Oerlikon, Winterthur et Sion. Depuis près de 25 ans, la population attend une structure à l'échelle de son agglomération et de sa représentation olympique. Lors de manifestations, le nouveau bassin permet d'accueillir 1'000 personnes.

Des économies à réaliser
Des économies considérables sont réalisables grâce à la cohabitation des différentes structures eau et glace : utilisation énergétique couplée, synergies des systèmes d'eau (récupération de chaleur), gestion administrative et technique communes, suppression du dédoublement des locaux. Le complexe sportif sera opérationnel toute l'année.

Une infrastructure qui n'est plus adéquate pour répondre aux besoins actuels

La patinoire de Malley date de 1984, créée sur une parcelle propriété de la Commune de Lausanne et sise sur les territoires des Communes de Renens et Prilly.

Année après année, la patinoire de Malley connaît une fréquentation en constante augmentation. Les sports de glace restent parmi les plus populaires dans notre région. Aujourd'hui, les utilisateurs totalisent plus de 113'000 entrées (hors spectateurs du LHC qui eux sont au nombre de 200'000).

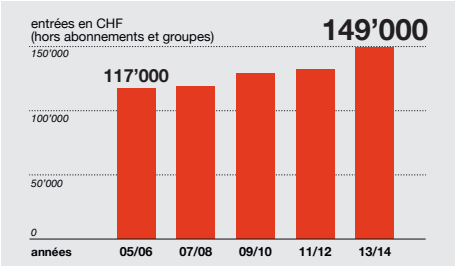

La fréquentation est en constante augmentation.

Malgré un entretien régulier et des travaux ponctuels, les installations sont aujourd'hui très vétustes : équipements désuets, normes de sécurité non conformes, installations de production du froid à remplacer, matériel technique dépassé, son et éclairages incompatibles avec les nouvelles technologies, gros problèmes d'isolation, etc.

Aujourd'hui, l'ammoniac n'est plus autorisé pour des nouvelles installations de production du froid.

Un premier projet de réfection des patinoires est élaboré par le Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM). Simultanément, la Municipalité de Lausanne cherche un nouveau lieu d'implantation de la piscine olympique prévue par le projet Métamorphose.

Deux études de faisabilité et une analyse multicritères concluent qu'une reconstruction jumelée des deux entités est plus efficiente et offre un meilleur rapport qualité/coûts qu'une rénovation des patinoires et une nouvelle construction des piscines. La variante « reconstruction totale » permet de repenser tous les accès et de résoudre les nombreux problèmes liés à l'accueil des grandes manifestations (de 5'000 à 10'000 entrées).

Ce nouveau centre sportif répond à de nombreuses exigences et il va s'inscrire dans le renouveau d'un quartier où les infrastructures de transport public sont en plein essor. Tous les habitants de la région bénéficieront des synergies offertes par les piscines et les patinoires, ainsi que par une offre culturelle d'envergure internationale.

Un complexe multisports

Ce complexe multisports, ouvert à tous les publics, sera réalisé en deux étapes.
Dans un premier temps, les surfaces de glace, puis trois ans plus tard, le programme aquatique.

SALLES

– Des salles pour la pratique du tennis de table et de l'escrime.

2022 : EAU

– Un bassin olympique couvert de 50 mètres pouvant accueillir jusqu'à 1'000 spectateurs.
– Un bassin de 25 mètres équipé de fonds mobiles.
– Une fosse de plongeon, utilisée également pour la natation synchronisée.
– Une pataugeoire de 50 m² pour les plus petits.

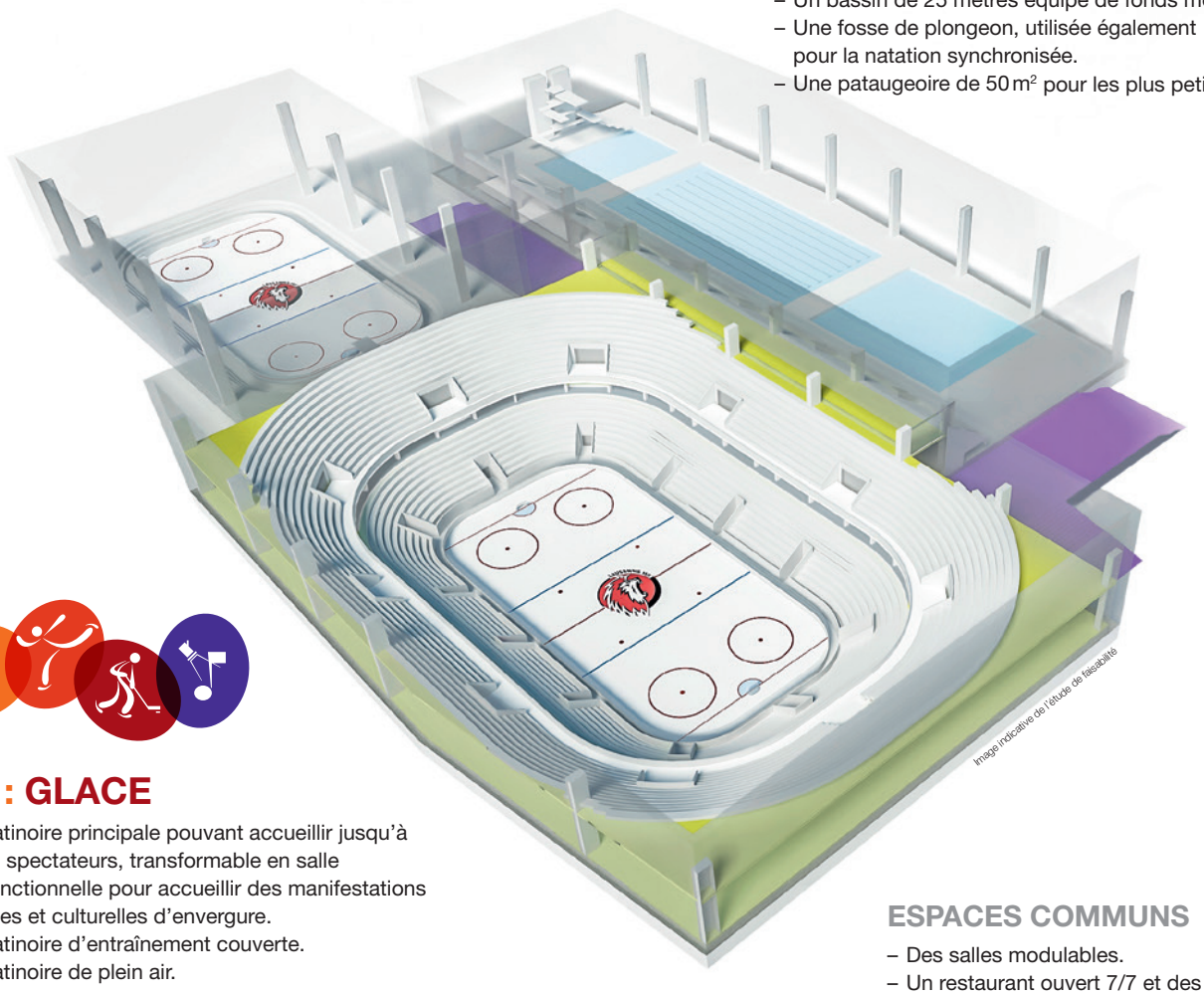

Image indicative de l'étude de faisabilité

2019 : GLACE

– Une patinoire principale pouvant accueillir jusqu'à 10'000 spectateurs, transformable en salle multifonctionnelle pour accueillir des manifestations sportives et culturelles d'envergure.
– Une patinoire d'entraînement couverte.
– Une patinoire de plein air.

ESPACES COMMUNS

– Des salles modulables.
– Un restaurant ouvert 7/7 et des buvettes.

Calendrier des étapes du projet

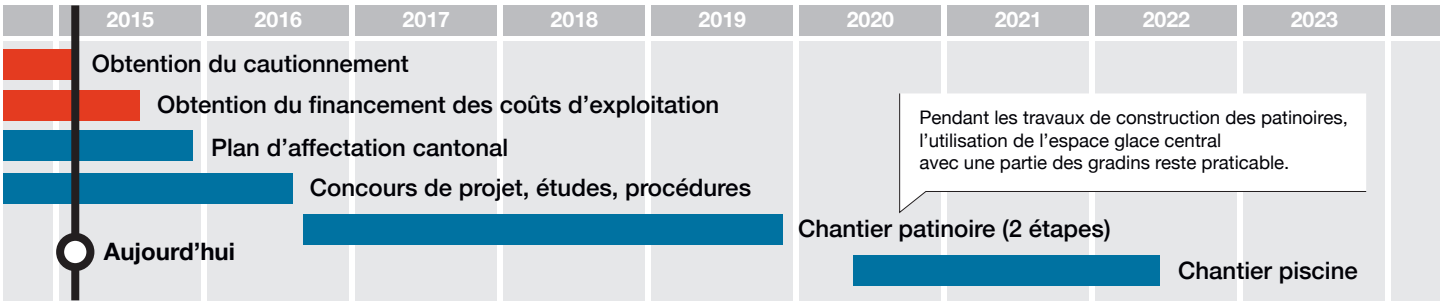

Un nouveau pôle sportif au cœur de l'agglomération

Le centre sportif est idéalement situé à proximité des transports publics et au cœur d'un nouveau quartier.

Le Centre Sportif de Malley présente la meilleure accessibilité de la région en termes de transports publics, et se situe également à quelques minutes de la sortie d'autoroute Lausanne Sud.

Pour les usagers en provenance de l'ouest et du nord-ouest, le m1 et le futur tram t1 desserviront le site. Pour les usagers en provenance de Lausanne, du nord et de l'est lausannois, les nouvelles lignes de bus « à haut niveau de service » permettront un accès rapide au site. En plus, la halte CFF Prilly-Malley accroît l'accessibilité pour les utilisateurs situés sur les lignes régionales.

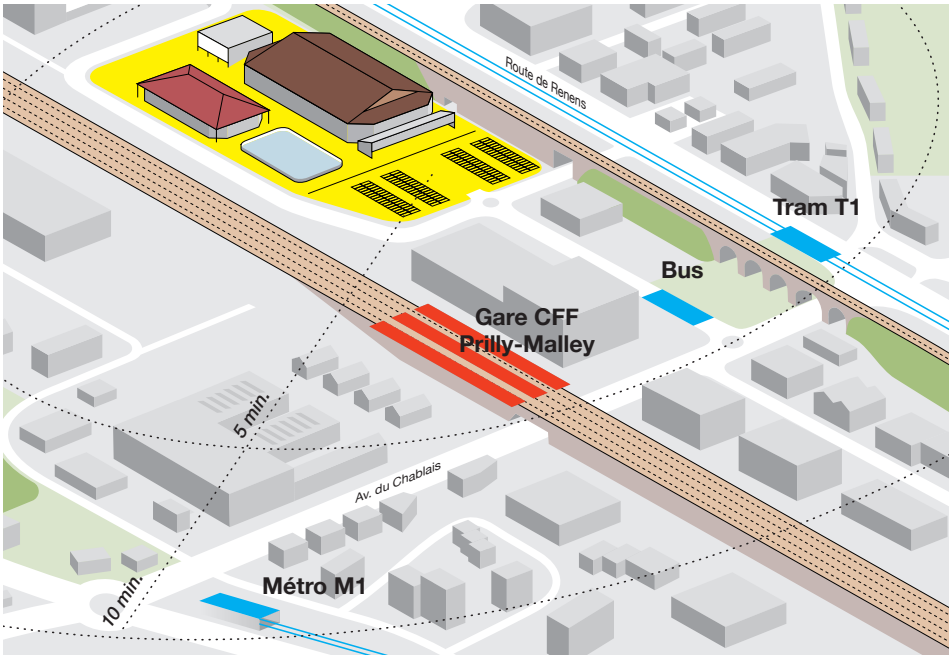

Les interfaces de transports publics sont situées dans un rayon de 5 à 10 minutes du centre sportif.

Un quartier en pleine mutation

Le nouveau quartier « Malley Centre » se préfigure comme le nouveau cœur pulsant de Malley. Doté d'une densité élevée, accueillant des galeries marchandes, des bureaux, de l'hôtellerie et des loisirs, Malley Centre sera relié à la patinoire de Malley par un passage inférieur, qui permettra la création d'un « axe culturel » accueillant des équipements scolaires, un théâtre et d'autres équipements publics.

Du côté nord des voies de chemin de fer, le complexe sportif de Malley, grâce à sa situation privilégiée dans un centre urbain entièrement repensé, bénéficiera d'un accès facilité depuis les plateformes de transports publics. Le secteur de Malley recèle l'un des plus grand potentiel de développement en milieu urbain.

Groupement Paragraf

Prolongement du Viaduc du Galicien.

Entretien avec Jean-Luc Piguet

Directeur du Centre Intercommunal de Glace de Malley SA (CIGM)

Pourquoi un nouveau centre sportif ?

Le nouveau Centre Sportif de Malley est une opportunité de développer un outil tant pour les manifestations sportives que pour les activités quotidiennes du centre. On anticipe les besoins pour 2020, mais aussi au-delà. Aujourd'hui on connaît tous les éléments qui n'ont pas été pris en compte il y a 20 ans et qui sont pénalisants dans l'exploitation de tous les jours, qui nous coûtent du temps et de l'argent. On veut un projet aussi abouti que possible lorsque nous couperons le ruban, mais aussi toutes les années suivantes.

Quelle est la plus-value du projet ?

Lorsqu'on regarde la configuration, on voit que Malley est situé idéalement au centre de la Romandie notamment au niveau des transports. On a un positionnement qui est compétitif sur le marché des manifestations sportives et des spectacles. Actuellement, pour les grandes tournées de spectacles qui attirent plus de 3'000 spectateurs, les producteurs et organisateurs cherchent des salles qui ont de la profondeur et de la largeur. En termes d'avantages, un bon projet peut apporter un complément et permettre de faire venir des spectacles qui sinon iraient ailleurs dans la zone romande.

Et pour le grand public ?

De manière plus générale, c'est important pour la région car un centre sportif c'est un pôle de passion. On le voit dans les rencontres sportives. Les gens se côtoient et ont des contacts. La vibration est exceptionnelle, même s'il n'y a pas toujours uniquement de l'harmonie, parfois même une certaine effervescence tumultueuse. Ce qui est socialement important, c'est que l'on y rencontre du monde. On parle maintenant des Jeux olympiques de la jeunesse en 2020 et des championnats du monde de hockey. Ce serait un début d'exploitation du centre sportif assez formidable.

Ils se déplacent de toute la région pour pratiquer leur sport!

Les jeunes sportifs qui pratiquent actuellement les sports de glace et d'eau proviennent des 29 communes.

Afin de déterminer la provenance des usagers réguliers « glace et eau », il a été procédé à un comptage des patineurs juniors (artistique et hockey) et des membres des clubs de natation de Lausanne et Renens.

Cette analyse démontre tout d'abord que 71 % des usagers « glace » et 86 % des usagers « eau » sont domiciliés dans le périmètre des 29 communes de la région lausannoise.

Parmi les habitants des communes lausannoises, 44 % des usagers des infrastructures de glace proviennent des communes autres que Lausanne, Prilly et Renens (56 % pour ces localités).

Cette proportion passe à 47 % pour les membres des clubs de natation qui fréquentent les installations aquatiques aujourd'hui disponibles.

En conclusion, on voit bien la portée régionale de ces équipements et leur ancrage bien au-delà des communes les plus proches.

Un centre pour la jeunesse, les écoles et le grand public

C'est le grand public qui occupe majoritairement les espaces glace de Malley, suivi par les hockeyeurs juniors, puis les patineurs artistiques. Les nombreux clubs locaux, y compris le LHC, ne représentent qu'une petite partie des utilisateurs.

Juniors sports de glace

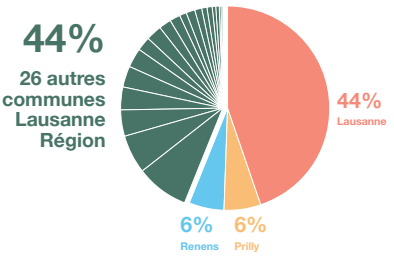

Membres des clubs de natation

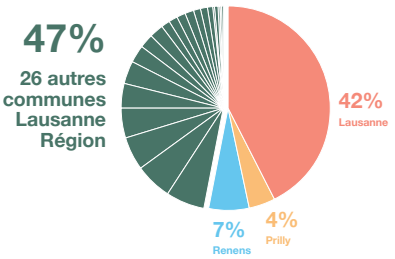

Occupation de la glace

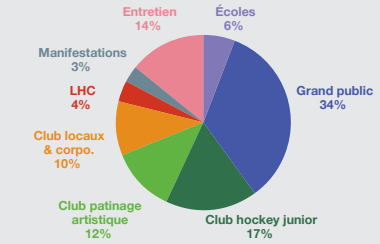

Morgane Nedellec
Natation synchronisée, 18 ans, Belmont-sur-Lausanne

« Aujourd'hui, je m'entraîne 5 heures par semaine à Grand-Vennes et à Mon-Repos. ***Nous sommes à l'étroit et il n'y a pas toujours de disponibilités pour tout le monde.*** *Une grande piscine permettrait d'ajouter des heures d'entraînement. »*

Viktoria Paetzel
Patineuse, 20 ans, Pully

« Pouvoir s'entraîner avec d'autres sportifs dans un nouveau centre sportif crée un véritable esprit de groupe. Je viens de Pully tous les jours, ***Malley est très pratique car c'est juste à côté de la gare.*** *Je mets 8 minutes depuis chez moi. »*

Jean-Romain Delaloye
Ancien champion de plongeon

« ***Les distances m'ont empêché de pratiquer intensivement ma spécialité****, le plongeon 10 m, dès mon plus jeune âge. L'été, je m'entraînais à Renens et l'hiver j'allais à la piscine de Zürich où je pouvais m'entraîner en intérieur. »*

Un investissement assumé par les trois communes fondatrices

La réalisation du centre sportif est estimée, au stade de l'étude de faisabilité, à environ CHF 208 millions.

Lausanne cautionnera seule le programme « piscine et tennis de table ». Les trois communes fondatrices de la société CIGM SA (Lausanne, Prilly et Renens) financeront par leur cautionnement le programme « patinoire et escrime ». Des subventions cantonales et fédérales, ainsi que l'apport du LHC et des sponsors, viendront contribuer à la réalisation du projet. Le Conseil d'État s'est engagé à soutenir les coûts de construction de la patinoire à hauteur de CHF 30 millions. Cet important engagement financier est motivé par les attentes de l'ensemble de la population.

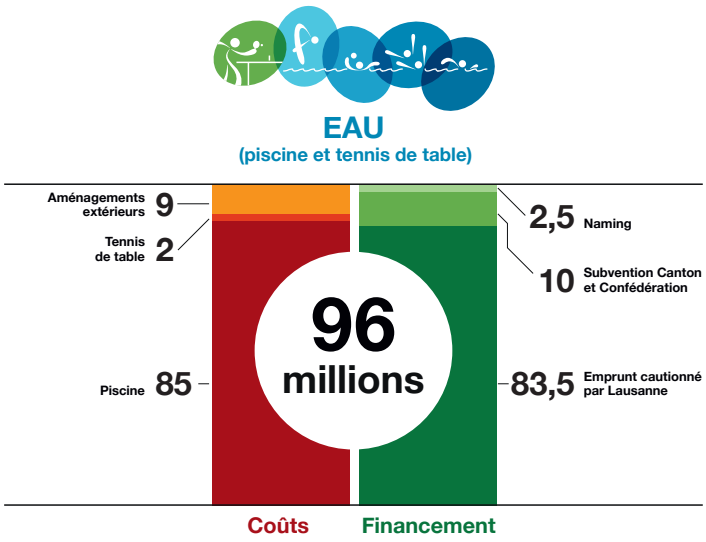

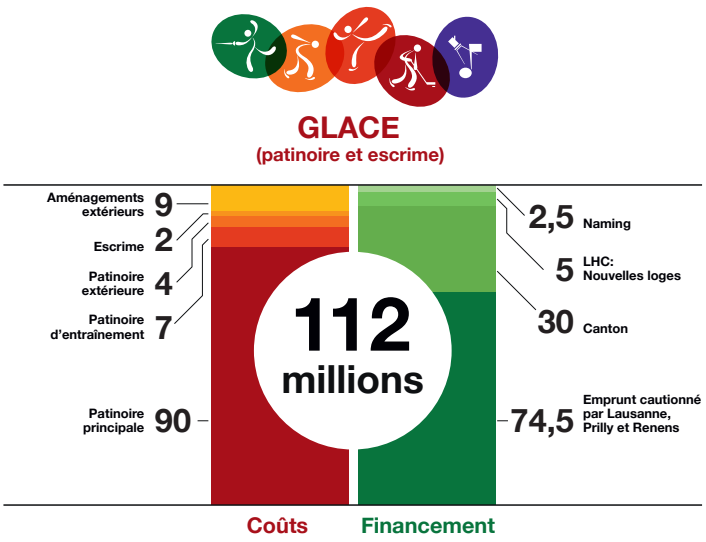

Le sport: un pilier économique pour la région

De nombreux acteurs majeurs du sport mondial sont installés dans notre région et génèrent un impact économique, touristique et d'image considérable.

Aujourd'hui, 55 organisations sportives internationales sont installées à Lausanne et dans le Canton de Vaud. On compte parmi elles le Comité International Olympique, un grand nombre de fédérations internationales, le Tribunal Arbitral du Sport, divers médias sportifs, l'Académie Internationale des Sciences et Technologies du Sport (AISTS), ainsi qu'une multitude d'entreprises offrant divers services dans le monde du sport international.

Une récente étude réalisée par l'AISTS, centre de recherche et de formation multidisciplinaire basé à l'EPFL, évalue les retombées économiques de la présence du CIO ainsi que des fédérations et organisations sportives internationales sur sol vaudois à plus de 200 millions de francs par an.

Les mondiaux de hockey en 2020

La Fédération suisse de hockey sur glace (Swiss Ice Hockey) a officiellement déposé sa candidature en tant qu'organisatrice des Championnats du monde 2020. L'élection du pays d'accueil se fera à Prague au mois de mai 2015 et la Suisse a de fortes chances d'être désignée pour présenter l'événement sportif. Le projet prévoit le Hallenstadion de Zurich comme site principal de la compétition, alors que Lausanne (en fonction de l'avancée des travaux de la nouvelle patinoire de Malley) tiendrait lieu de seconde patinoire. Toutefois, pour le moment, Swiss Ice Hockey a également désigné Zoug comme patinoire secondaire si l'infrastructure lausannoise ne pouvait accueillir la compétition.

LAUSANNE 2020

Les Jeux olympiques de la jeunesse

Le Centre Sportif de Malley, projet régional, voire romand, est fortement attendu par le Canton, notamment en vue des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) d'hiver en 2020.

Début janvier 2015, le CIO a évalué le dossier de candidature vaudois comme étant globalement solide et novateur. Le CIO désignera l'organisateur de cette 3ème édition hivernale des JOJ le 31 juillet 2015, lors de son assemblée des délégués à Kuala Lumpur en Malaisie.

La participation financière du Canton aux coûts de construction de la patinoire est cependant indépendante de l'attribution des jeux.

Des coûts d'exploitation raisonnablement partagés

Dès 2022, lorsque le complexe sportif sera entièrement réalisé, les charges d'exploitation annuelles sont devisées à CHF 11,79 millions.

Selon une nouvelle clé de répartition, les trois communes propriétaires assument 83 % des coûts, soit CHF 9,83 millions. Les autres communes membres de Lausanne Région se partagent le solde, à hauteur d'environ 17 % pour un montant de CHF 1,96 millions.

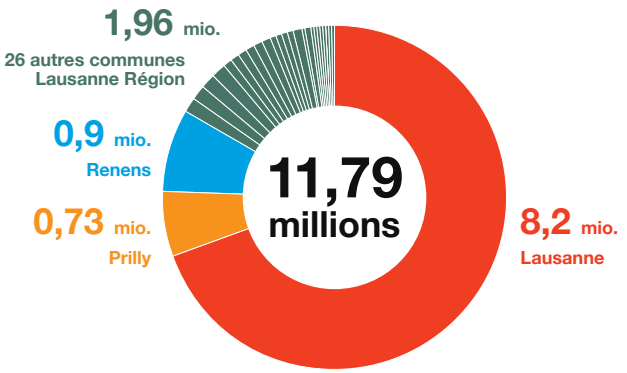

Le détail des coûts

	Participation spéciale des communes propriétaires	Complément de participation selon la clé Lausanne Région	**Total**
Lausanne	5,01 mio.	3,19 mio.	**8,20 mio.**
Prilly	0,53 mio.	0,20 mio.	**0,73 mio.**
Renens	0,53 mio.	0,37 mio.	**0,90 mio.**
26 autres communes Lausanne Région		1,96 mio.	**1,96 mio.**
	6,07 mio.	5,72 mio.	**11,79 mio.**

Participation spéciale des communes propriétaires :
Les communes propriétaires maintiennent leur participation actuelle aux frais de fonctionnement de la patinoire (déficit historique) à hauteur de CHF 1,59 mio. pour Lausanne et CHF 0,53 mio. pour Prilly et Renens. Lausanne prend à sa charge les intérêts et amortissements pour la nouvelle piscine (CHF 2,87 mio.) et pour le tennis de table (CHF 0,10 mio.), ainsi que la moitié des intérêts et amortissements pour les aménagements extérieurs (CHF 0,45 mio.).

Complément de participation selon la clé Lausanne Région :
Le solde du déficit de la patinoire (CHF 3,07 mio.), les frais de fonctionnement de la piscine (CHF 2,10 mio.), les intérêts et amortissements pour l'escrime (CHF 0,10 mio.) ainsi que la moitié des intérêts et amortissements pour les aménagements extérieurs (CHF 0,45 mio.) sont partagés parmi les 29 communes membres de Lausanne Région (voir ci-dessous).

La clé de répartition Lausanne Région

Un groupe de travail a été mis sur pied en 2013 afin de proposer aux 29 communes de Lausanne Région une juste répartition du complément de participation (CHF 5,72 millions).

La nouvelle clé reprend l'idée de base de la proposition de 2006, en partant de la valeur du point d'impôt, ainsi que du solde des péréquations, qui inclut les participations à la facture sociale et aux couches thématiques.

Cette première tranche de répartition a été pondérée pour tenir compte des dessertes en transports publics et des piscines déjà existantes. Ces deux critères de pondération ne s'appliquent pas aux communes de Lausanne, Prilly et Renens. En raison du niveau d'équipement et du nombre d'habitants de ces communes, leur prise en compte aurait pour résultat de supprimer l'effet de pondération sur la plupart des autres communes.

Ainsi, les communes les moins bien desservies en transports publics voient leur participation diminuée en conséquence. Il en va de même pour les communes possédant déjà des piscines publiques couvertes et de plein air.

Quelle participation financière dans votre commune ?

Lausanne Région a transmis aux communes un préavis type incluant les montants (valeur 2013) et les explications détaillées de la clé et des seuils de pondération.

Le préavis est accompagné d'une convention engageant la commune dans le temps.

La mise au vote du préavis et de la convention dans les communes est prévue entre mars et juillet 2015.

Les échéances

La contribution aux coûts d'exploitation des communes est échelonnée dans le temps :

Aujourd'hui et jusqu'à la mise en œuvre du « programme glace », la prise en charge des frais d'exploitation reste celle initiée en 2006, sur une base volontaire.

En 2019, lorsque les patinoires deviendront opérationnelles, la participation aux coûts sera soumise à la nouvelle clé de répartition présentée ci-dessus.

En 2022, le complexe sportif « glace et eau » ouvrira ses portes au public. Alors, l'entier des coûts d'exploitation seront repartis.

Un projet qui nécessite la participation de toutes les communes

Lausanne Région s'est fortement investie auprès de ses communes membres pour faire connaître le projet du nouveau Centre Sportif de Malley. Et pour cause ! Ce projet exceptionnel, dont la construction est assumée par le CIGM SA avec le cautionnement de Lausanne, Prilly et Renens, entraîne des coûts d'exploitation assez conséquents.

Cette réalisation de très grande envergure nécessite une collaboration élargie, qui va au-delà du périmètre des trois communes précitées. Les sportifs occasionnels, réguliers ou d'élite, ne connaissent aucune frontière communale, puisque près de la moitié d'entre eux sont domiciliés hors des trois communes.

Les autorités législatives des 29 communes lausannoises seront appelées, d'ici juin 2015, à se prononcer sur une participation aux coûts d'exploitation du nouveau centre sportif.

Lausanne Région encourage vivement tous les élus à soutenir ce projet qui s'inscrit clairement dans une politique de prévention santé et jeunesse ambitieuse et de qualité !

Stéphane Lambiel
Double champion du monde et médailler olympique de patinage artistique

«J'ai fait mes premiers pas à Malley et j'habite Lausanne. Je suis attaché à cette patinoire. ***Dans une belle infrastructure, le sport peut se développer.*** *Si on arrive à réunir plein de sports à Malley, ça serait l'idéal pour les jeunes d'ici. Un nouveau centre amène beaucoup.* ***C'est top pour les jeunes*** *qui débutent,* ***pour les champions*** *qui se produisent* ***et pour les spectateurs*** *qui assistent aux manifestations.»*

MALLEY

AUJOURD'HUI

- 113'000 entrées annuelles
- 13'248 heures de glace
- 30 matchs annuels en ligue A (LHC)
- 200'000 spectateurs par an (LHC)
- 320 juniors
- 17 jours de manifestations en 2014

DEMAIN

- Pratique de plus de 8 sports différents
- Infrastructure spacieuse orientée familles, sportifs d'élite et amateurs
- Manifestations internationales (capacité: 10'000 personnes)
- Unique bassin olympique dans la région

Pamela Fischer
Nageuse, championne suisse, natation synchronisée

«En Suisse, nous sommes l'une des seules grandes villes à ne pas avoir de bassin de 50 m intérieur.
Un bassin adapté *à la nage synchronisée* ***pourrait faire venir des compétitions internationales.»***

Lausanne Région

IMPRESSUM
Éditeur : Lausanne Région, Av. de Rhodanie 2, C.P. 975, 1001 Lausanne – www.lausanneregion.ch
Édition : Patrizia Marzullo Darbellay, Silva Müller Devaud
Chef de projet : Pierre Imhof
Conception et réalisation : DidWeDo, Lausanne
Imprimé sur du papier recyclé. Janvier 2015.